

RAPPORT REVENUS ET DÉPENSES

ASSOCIATION DE PROTECTION DU PETIT ET DU GRAND LAC DU CERF (Note 1)

	12 MOIS AU 30 AVRIL 2022 \$	12 MOIS AU 30 AVRIL 2023 \$
REVENUS		
Contribution au frais des bouées		200
Cotisations annuelles des membres (Note 2)	1 860	2 940
Contributions volontaires des membres - Soutien	1 005	2 000
Intérêts de la banque		4
	2 865	5 144
DÉPENSES		
Assemblée générale annuelle - Goûter		135
Fourniture de bureau		30
Frais d'association	34	75
Formation pour membres CA		431
Assurance APPGLC	523	465
Frais de banque	47	51
Journal Le Petit Cerfois	336	448
Soutien Divers	150	
Déclaration annuelle-Québec	36	37
Papeterie	36	46
Photocopies		34
Frais de poste	309	544
RSV-Lacs	240	74
Site Web-Annonces	604	28
Achats,réparations bouées etc	4 240	82
	6 555	2 480
SURPLUS (DÉFICIT)	-3 690	2 664
SOLDE EN BANQUE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	7 574	3 884
SOLDE EN BANQUE À LA FIN DE L'EXERCICE	3 884	6 548

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

ce jour de 2023

NOTE 1 : A partir du août 2006 le nom de l'Association des propriétaires riverains du Petit et du Grand lac du Cerf a été changé pour l'Association de protection du Petit et du Grand Lac du Cerf

NOTE 2 : La cotisation des membres est comptabilisée sur un base de caisse et, au moment de l'encaissement, la cotisation couvre la période Du 1 janvier au 31 décembre de cette année

Pierre Raïche, Président